

**Chapitre 4**

# Régime de Vichy, Collaboration et Résistance en France (1940 – 1944)



*Pétain rencontre Hitler à Montoire  
le 24 octobre 1940*



*Des maquisards en 1944  
Haute-Loire*



*Une queue devant  
une crèmerie  
(Paris)*

**Question du chapitre : Comment les Français réagissent-ils face à la défaite et à l'occupation ?**

# I Le régime de Vichy et la Collaboration



## 1/ Le choc de la défaite

*Extrait Apocalypse  
DGM « L'écrasement »  
4 min*

*Défilé de Panzers à Paris sur les  
Champs-Élysées en 1941*



*L'exode des civils lors  
de l'invasion allemande  
(juin 1940)*

1

## Pétain : du héros de Verdun au chef de la France



- 1916-1918 : Chef militaire victorieux à Verdun. Il exerce ensuite les plus hautes fonctions militaires.
- 1934 : ministre de la Guerre.
- 17 mai 1940 : il est appelé au Gouvernement après l'invasion de la France par l'Allemagne.
- 25 juin : devenu président du Conseil, il signe l'armistice avec l'Allemagne nazie.
- 10 juillet : il reçoit les pleins pouvoirs de l'Assemblée nationale et du Sénat.
- 11-13 juillet : il publie les « Actes constitutionnels », qui mettent fin à la III<sup>e</sup> République, et instaurent une dictature.

## 2 La demande d'armistice

Français !

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée (...), contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. (...) C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves

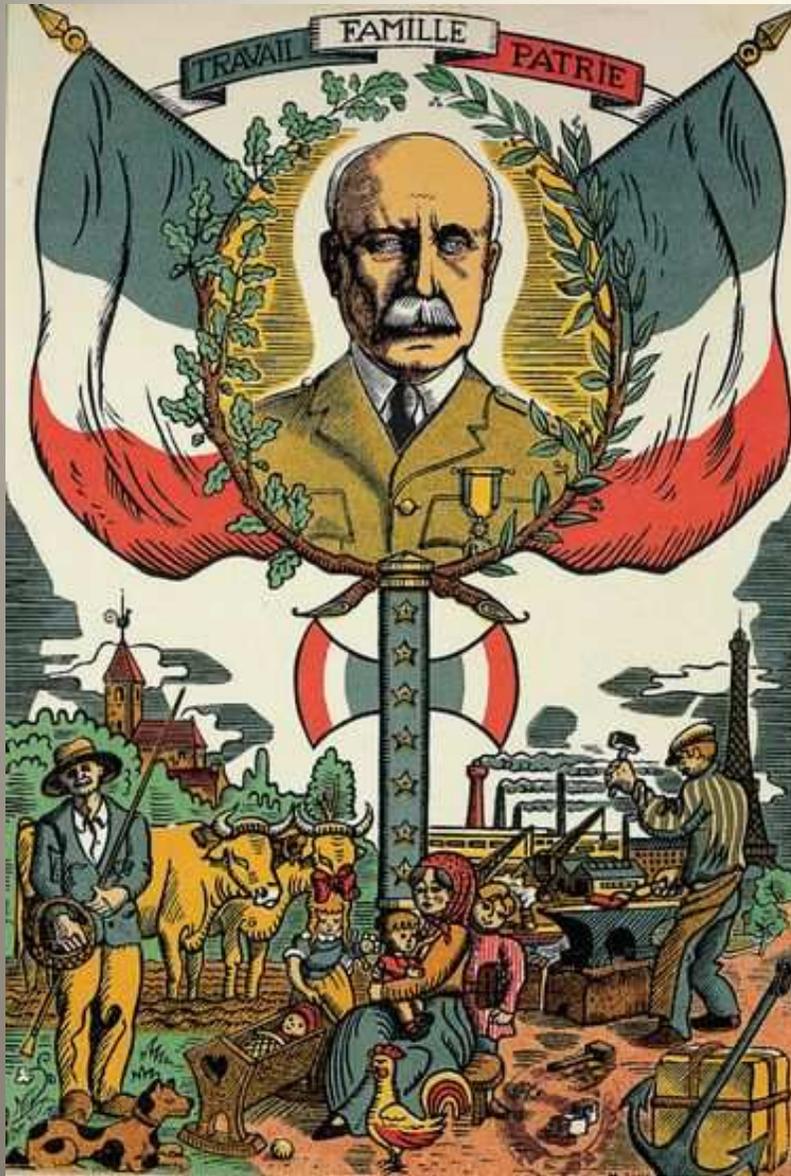
Ph. Pétain, allocution prononcée à la radio française, le 17 juin 1940.

*L'armistice est signé le 22 juin 1940 à Rethondes.*



***La France après l'armistice, en juin 1940***

## 2/ le régime de Vichy



*Affiche de propagande du régime de Vichy (1942)*



*Le régime de Vichy a interné plus de 2000 opposants, la plupart communistes, dans le camp d'internement de Voves en Eur-et-Loir*

## **Le premier statut des Juifs (3 octobre 1940)**

### **a. Des mesures d'exclusion**

Article 1<sup>er</sup> – Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement, cour de cassation, cour des comptes, cours d'appel, tribunaux de première instance et toutes assemblées issues de l'élection (...)

Art. 5. – Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques (...), gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940.

Ph. Pétain, maréchal de France, chef de l'État français ;  
le vice-président du Conseil, Pierre Laval.

**1/ Que signifie l'article 1 ?**

**2/ De quelles discriminations sont victimes les Juifs de France ?**

## La législation antisémite de Vichy en 1940-1941

Décret-loi sur la révision des naturalisations. 15 000 personnes perdent la nationalité française, dont environ 8 000 Juifs.

**22 juillet 1940**

Loi portant « statut des Juifs ». Proclamant la notion de race juive, cette loi exclut les Juifs de tout poste dans la fonction publique et dans les professions artistiques.

**3 octobre 1940**

Loi accordant aux préfets le pouvoir d'interner « les étrangers de race juive ». 40 000 d'entre eux sont ainsi internés dans des camps.

**4 octobre 1940**

Deuxième statut des Juifs renforçant leur exclusion des professions libérales, commerciales, artisanales et industrielles. Les Juifs de zone non occupée doivent se faire recenser sous peine d'internement « même si l'intéressé est français ».

**2 juin 1941**

Loi concernant la liquidation des biens juifs et leur passage sous contrôle d'administrateurs non juifs. Cette tâche est confiée au Commissariat général aux questions juives créé en mars 1941.

**22 juillet 1941**





## **INFO**

### **L'étoile jaune**

**Depuis 1942, tous les Juifs de six ans et plus doivent, **en zone occupée**, porter une étoile jaune avec l'inscription « Juif ». Puis ils se voient interdire l'accès à un certain nombre de lieux public.**

**Vichy refuse d'imposer aux Juifs de la **zone libre** le port de l'étoile jaune.**

**Mais à partir de l'invasion de la zone sud le 11 novembre 1942, le mot "Juif" est apposé sur les cartes d'identité et les cartes d'alimentation.**

**LE CHANCRE...**

**... QUI A RONGÉ LA FRANCE**

**INSTITUT D'ÉTUDES DES QUESTIONS JUIVES**  
21, rue La Boétie, PARIS (VIII<sup>e</sup>)

*Imprimé en France*

DEPUIS 100 ANS LE JUIF POUILLEUX  
VENANT DE SON GHETTO NATAL  
ENVAHIT LA FRANCE.

... C'EST LUI QUI, DANS L'OMBRE  
SABOTE LA POLITIQUE  
DU MARÉCHAL.

LES NOUVELLES LOIS QUI METTENT  
LE JUIF HORS DE LA COMMUNAUTÉ  
NATIONALE ...

... PERMETTRONT ENFIN A  
LA FRANCE DE SE RELEVER ...

... ET AUX FRANÇAIS DE VIVRE  
PAISIBLEMENT ENTRE EUX DANS  
LA RÉCONCILIATION NATIONALE.

**ADHÉREZ pour une liquidation définitive des questions juives.**

**4 La propagande antisémite**

Extrait d'un tract diffusé en mai 1941 lors de la création de l'« Institut d'étude des questions juives », organisation proche du régime de Vichy créée par les bureaux de propagande allemands.

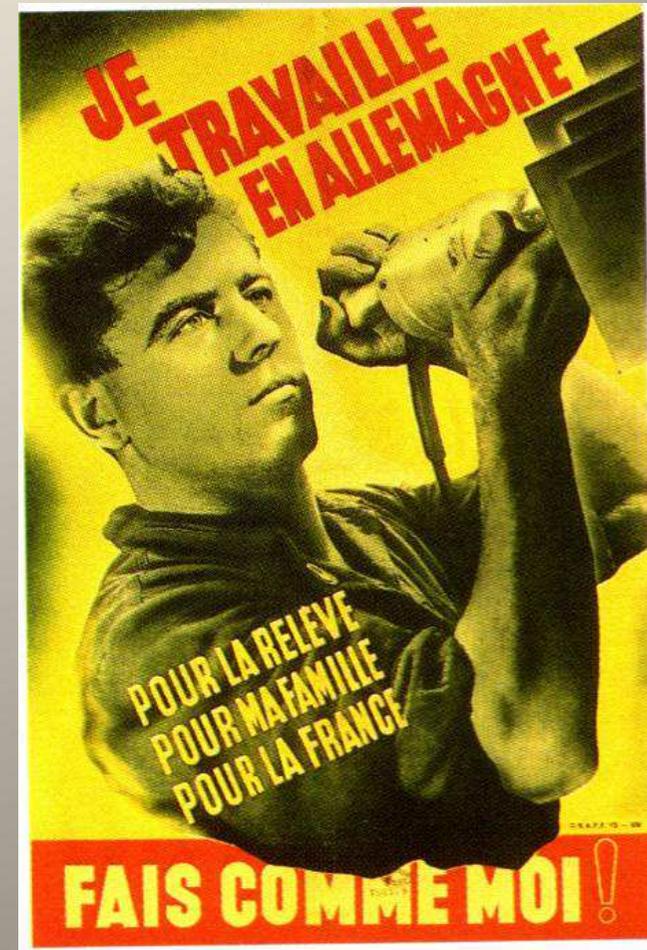
### 3/ la collaboration avec l'Allemagne



*Pétain rencontre Hitler à Montoire  
le 24 octobre 1940*

**STO : Service du travail obligatoire, à partir de 1942, qui réquisitionne tous les Français de 21 à 23 ans pour travailler en Allemagne.**

**Collaboration : coopération économique et policière avec l'Allemagne nazie, décidée par le maréchal Pétain et amplifiée par Laval (son 1er ministre).**





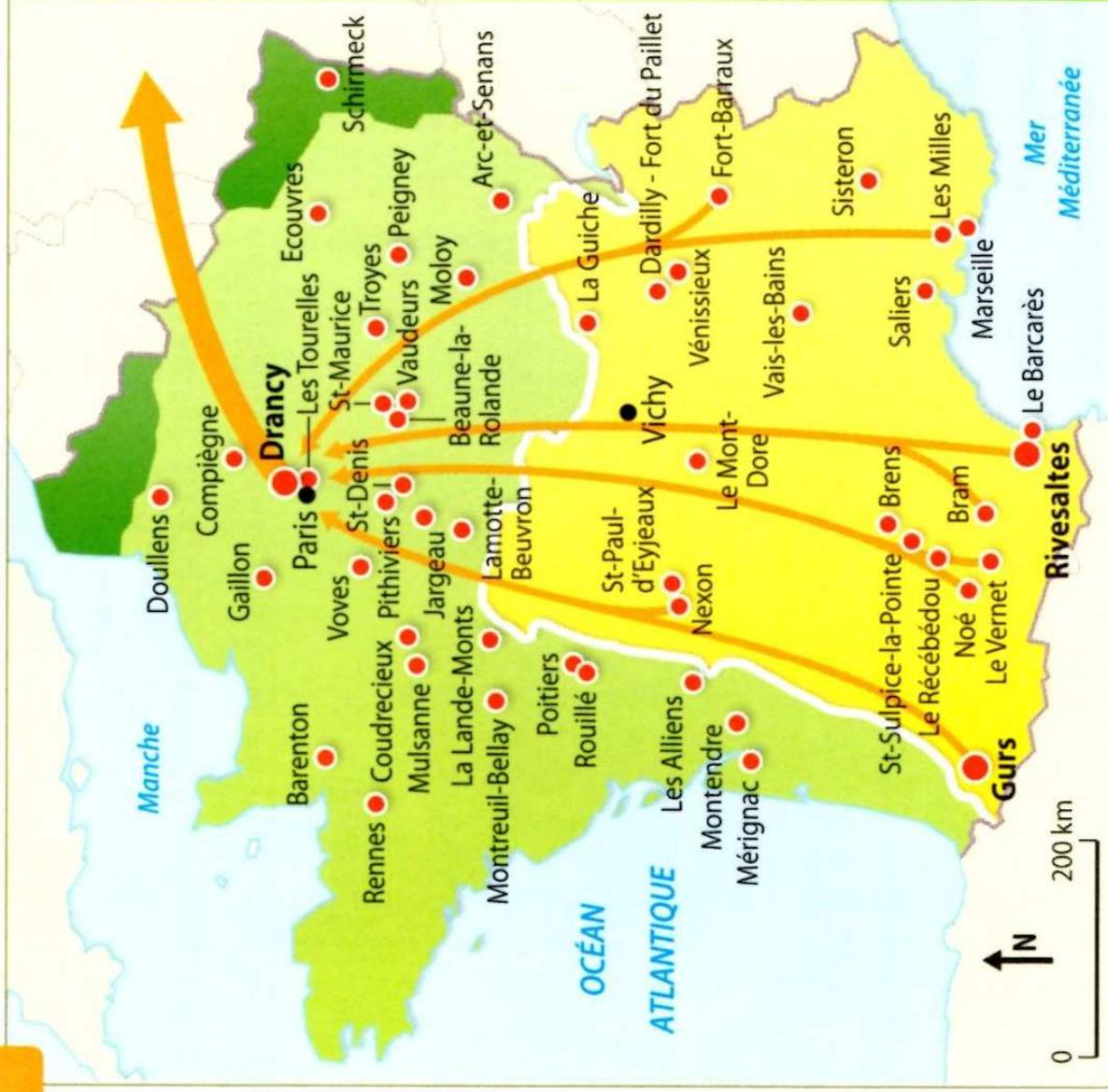
*Un groupe de  
la Milice*

**Milice : organisation politique et militaire qui collabore avec les Allemands pour traquer les « ennemis » du régime de Vichy (résistants, Juifs, réfractaires au STO).**

## Les camps d'internement français et la déportation des Juifs

Le **2 juillet 1942**, un accord officiel est signé entre les autorités allemandes et le gouvernement de Vichy, stipulant le nombre de Juifs à arrêter et à transférer en zone occupée.

-  Zone occupée
-  Zone rattachée ou annexée
-  Gouvernement de Vichy
-  Camp d'internement
-  Transfert d'internés vers l'Allemagne et la Pologne



**Rafle (rappel) : arrestation massive de personnes**



*La rafle du Vel d'Hiv dans le film Mr Klein*

**Documentaire La rafle du  
Vel d'Hiv 72 ans après**

## II La Résistance et la Libération

Le gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. (...) Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. (...) Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. (...). Cette guerre est une guerre mondiale. (...) Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Charles de Gaulle, discours radiodiffusé par la BBC de Londres, 18 juin 1940.

### 1/ la Résistance

**Résistance : action menée en France et dans le monde pour lutter contre l'occupation allemande de la France et le régime de Vichy**

Contre l'armistice, l'appel du 18 juin 1940



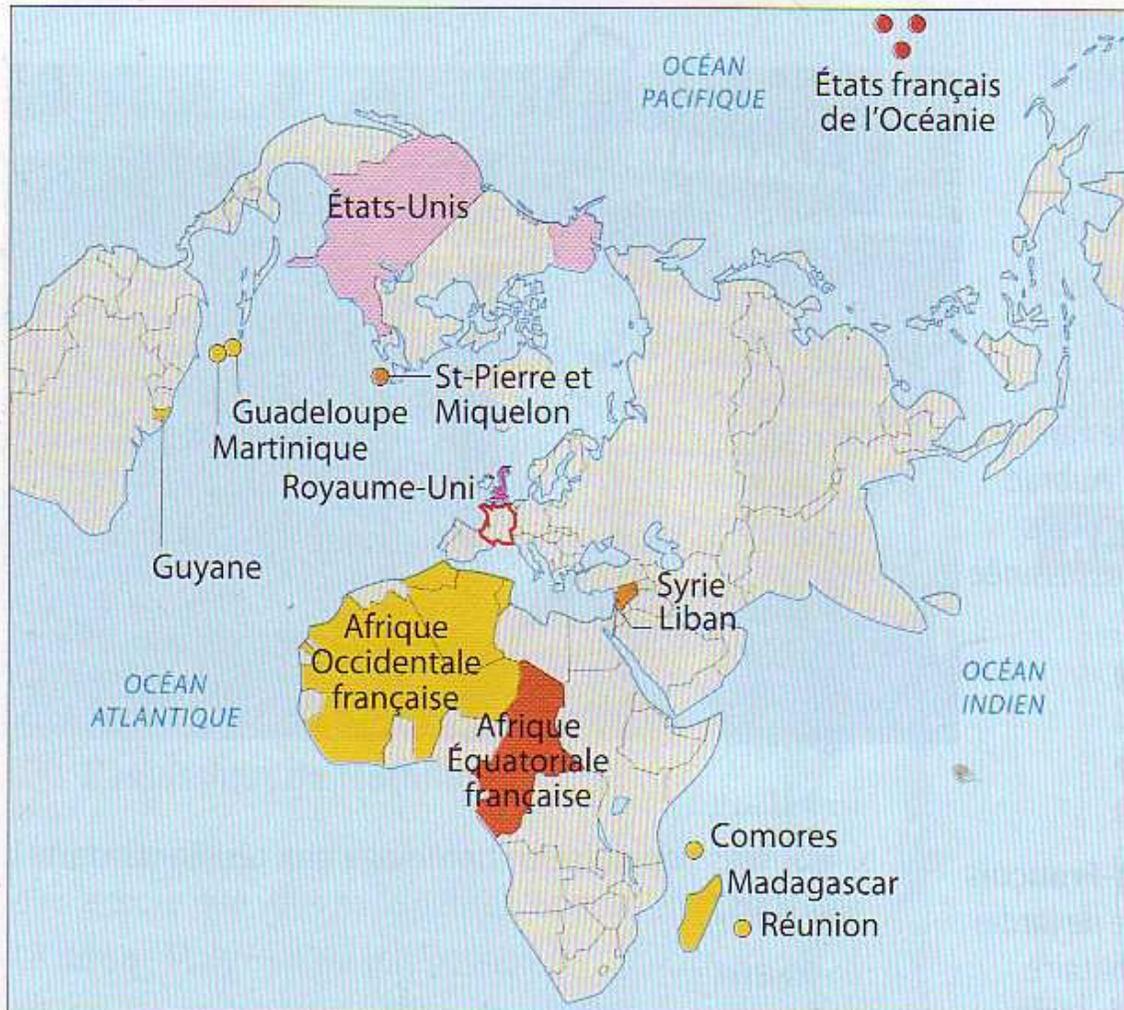
**Texte 1 p82**

## 6 De Gaulle jusqu'en 1940

- 1914-1918 : officier durant la Première Guerre mondiale, il est fait prisonnier à Verdun.
- Années 1920 : il poursuit sa carrière militaire sous la protection de Pétain.
- Années 1930 : il propose le renouvellement de la stratégie militaire. Brouille avec Pétain, qui y est opposé.
- 16 juin 1940 : Il est nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale.
- 17-18 juin 1940 : après la demande d'armistice de Pétain, il gagne Londres et lance le 18 juin son appel à la résistance. Il devient le chef de la France libre. Il est condamné à mort par le régime de Vichy.

**France libre : organisation de Résistance extérieure fondée à Londres par le général de Gaulle après son appel du 18 juin 1940.**

## Forces Françaises Libres : forces armées de la France Libre



### 1. Territoires de l'empire colonial ralliés à la France libre :

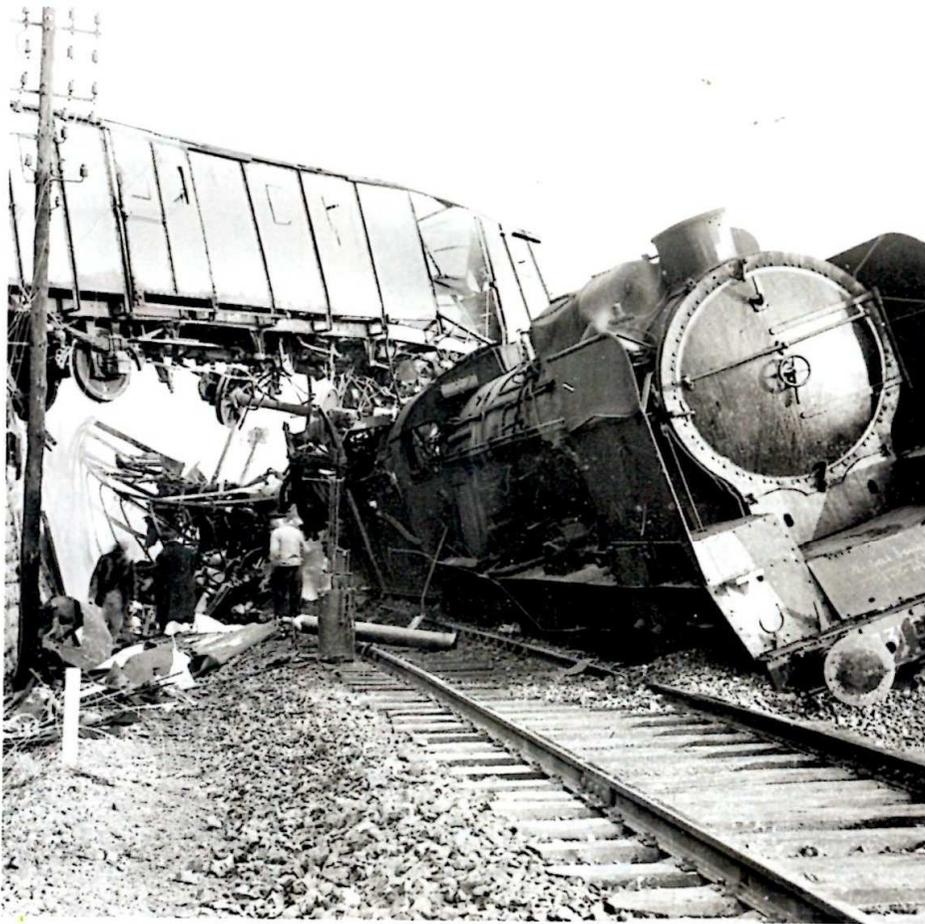
- En 1940
- En 1941
- En 1942-1943

### 2. Les Alliés

- À partir de 1940
- À partir de 1943

## 4 La France libre et ses alliés

## La Résistance intérieure



### Sabotage ferroviaire (Saône-et-Loire, mars 1944)

En 1944, les résistants sabotent les voies ferrées pour ralentir et désorganiser l'acheminement des troupes et du matériel militaire allemands.



### 1 Dans un maquis

Les jeunes résistants reçoivent des instructions pour le maniement des armes dans le maquis du Vercors (1944).

**Maquis : regroupement de résistants dans des zones difficiles d'accès et qui mène des actions de guérilla contre l'occupant.**

# Lucie et Raymond Aubrac

## des figures de la Résistance

### 1 Les premiers pas dans la Résistance

#### a. Les motivations

Je ne suis pas entrée en Résistance, j'étais résistante. Je suis née en 1912 donc ma jeunesse et mon adolescence se sont passées entre deux guerres et les deux sujets essentiels étaient : « plus jamais la guerre » et l'antiracisme parce qu'on voyait monter le racisme et que, pour nous, étudiants, c'était épouvantable. J'étais donc déjà formée à l'idée [de résister].

Le pays occupé, Pétain qui supprime le droit de vote et les Assemblées élues, les menaces et les actions antisémites, tout ça m'a conditionnée au mois de novembre [1940] [...] à informer les gens. Mon entrée en Résistance, c'est le souci d'informer les gens. [...] C'est comme ça qu'on a créé Libération Sud [...].

■ Interview de Lucie Aubrac par Jorge Amat tirée de *L'Histoire au présent, la résistance*, 2002.

#### b. Les premières actions

En décembre 1940, j'ai rencontré incidemment à Lyon Lucie Aubrac dans la rue. Lucie Aubrac se chargeait notamment d'achat de stencil<sup>1</sup>, encre pour Roneo<sup>2</sup>, achat de papier [...].

D'autre part, avec son mari et une équipe de techniciens, elle était chargée de réunir les pièces pour monter des postes émetteurs clandestins.

■ André Ternet, *Rapport dactylographié sur Lucie Aubrac*, janvier 1946.

1. Feuille qui permet la reproduction de documents sur une Roneo. 2. Duplicateur de documents.



### BIOGRAPHIE

Lucie Aubrac  
(1912-2007)

▶ **Avant la guerre** : Naît à Paris en 1912. Études d'histoire pour devenir professeure. Mariage avec Raymond Samuel, ingénieur, qui devient Raymond Aubrac dans la Résistance.

▶ **1940-1943** : Entre en résistance à Clermont-Ferrand. Membre active du mouvement Libération-Sud à Lyon, dont elle a participé à la création.

▶ **Octobre 1943** : Organise l'évasion de son mari arrêté avec Jean Moulin.

▶ **1944** : Rejoint Londres où elle travaille pour la BBC.

## Le mouvement Libération-Sud

Raymond Aubrac est un des dirigeants du mouvement de résistance Libération-Sud.



« Dès 1941, nous avions compris qu'il fallait faire porter nos efforts sur l'information, qu'on appela rapidement propagande, pour dénon-

cer sans relâche le pillage du pays par l'occupant et l'appui sans réserve que lui prêtait Vichy sans contrepartie. L'idée de produire un journal s'imposa assez vite. Le premier numéro de *Libération* sortit en juillet 1941. Les "porteurs de valise" sillonnaient la zone Sud et livraient leurs paquets à Lyon, Grenoble, Marseille, Avignon, Montpellier. Dans chaque ville, la distribution

était organisée jusqu'à la remise de chaque journal individuellement [...].

En 1942, l'exemple de *Combat*<sup>1</sup> et plus encore la mission de Jean Moulin<sup>2</sup> nous avaient convaincus de créer dans notre organisation un secteur orienté vers l'action militaire, et j'avais été chargé de le mettre sur pied. Les militants motivés pour le combat armé devaient s'organiser en petits groupes et se procurer des armes [...]. Il leur revenait d'effectuer des actions de sabotage dans les usines, les dépôts et les communications utiles à l'ennemi. »

■ Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Éditions Odile Jacob, 1996.

1. Autre mouvement de résistance, fondateur du journal *Combat*.

2. L'envoyé du général De Gaulle.

## La préparation d'une évasion

*Le mari de Lucie Aubrac, Raymond, s'est fait arrêter le 21 juin 1943. Il assistait à une réunion avec Max, c'est-à-dire Jean Moulin, le représentant du général de Gaulle. Lucie prépare l'évasion avec un des plus fidèles soutiens de Raymond Aubrac, Serge Ravanel. Enceinte, elle vient à obtenir des Allemands de se marier avec Raymond. C'est lors d'un transfert entre la prison de Montluc et l'hôtel de la Gestapo où doit avoir lieu le mariage que l'évasion est programmée, le 15 septembre 1943.*



Lucie et Raymond  
Aubrac

Avec Serge, nous passons la matinée à mettre au point notre opération. Nous sommes tout de suite d'accord sur le moment : en fin de journée, au retour vers Montluc. J'aurai vu Raymond l'après-midi, il saura qu'il doit s'attendre à quelque chose, et nous, nous serons certains qu'il sera dans le camion. (...) Dès cet après-midi, Serge va réparer les tâches entre les membres du groupe franc : s'assurer que la camionnette part toujours le matin et le soir ; s'assurer qu'elle n'a pas de protection spéciale en avant et en arrière ; s'assurer qu'elle prend chaque jour le même itinéraire. (...) L'attaque devra être précise et l'évacuation aussi. Il faut se procurer des pinces coupantes. Une voiture emmènera tout de suite Raymond vers une planque que je suis chargée de trouver au plus vite. *Cette première attaque échoue car le convoi passe trop rapidement, mais une seconde tentative réussit.*

Lucie Aubrac, *Ils partiront dans l'ivresse*,  
Journal, Point Seuil, 1984.

**France libre (FFL)**

**Résistance intérieure (FFI)**

**Conseil national de la Résistance (CNR)**  
*Jean Moulin 1943 sous le commandement  
de de Gaulle*

**Publication du programme  
du CNR mis en œuvre par  
le GPRF en 1944**



## 2/ La Libération et le retour à la République



**3** La libération de Grenoble (22 août 1944)

Arrivée des FFI qui libèrent la ville de Grenoble.



***26 août 1944 - Le général de Gaulle sur la Place de l'Etoile à Paris qui s'apprête à descendre les Champs-Élysées. A ses côtés le général Leclerc.***

**Epuration : processus visant à punir les personnes ayant collaboré avec l'occupant allemand. D'abord « sauvage », elle devient légale, menée par des tribunaux.**

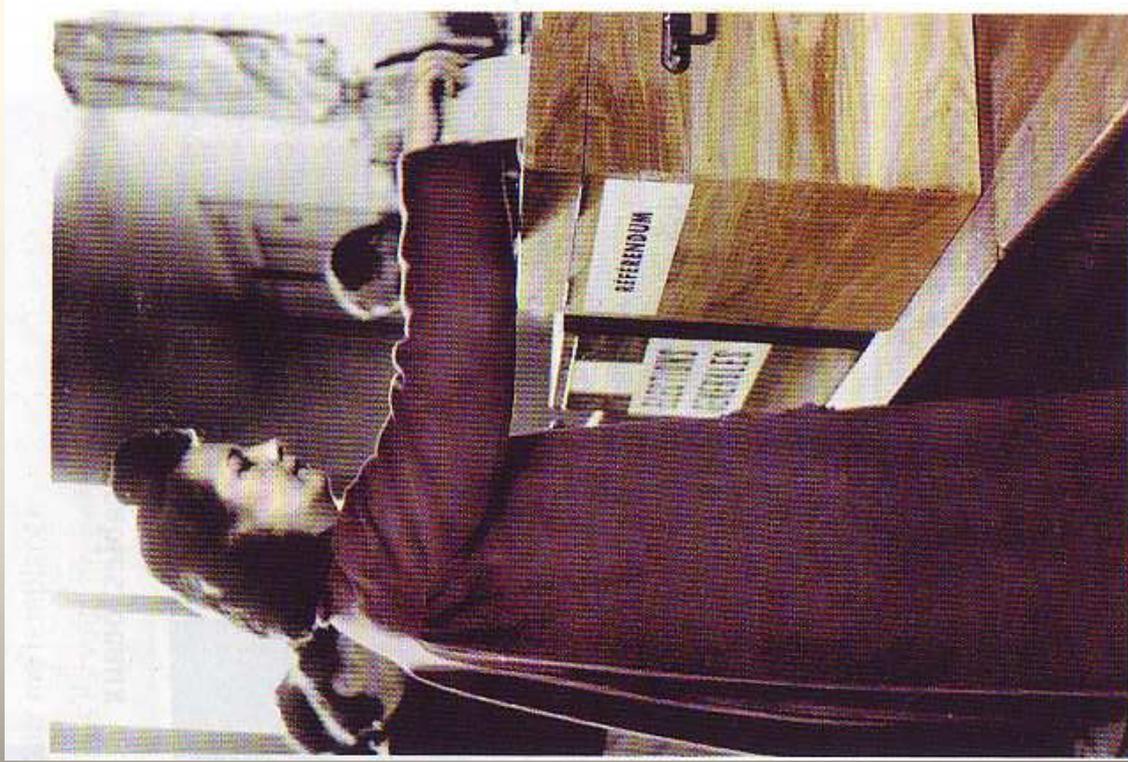


***Fusillés à la Libération - Limoges***



*Pierre Laval, chef du gvt de Vichy, imposé à Pétain par l'Allemagne, est à son tour jugé pour avoir été un des principaux artisans de la collaboration. Condamné à mort, il est fusillé le 15 octobre 1945*

*Pierre Laval témoigne au procès Pétain (1945)*



**5 Le droit de vote accordé aux femmes**

Femme votant aux élections de 1945. C'est par leur engagement dans la Résistance que les femmes ont gagné le droit de voter et d'être élues.